



Étude sur l'efficacité des systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants dans le secteur du cacao en Afrique de l'Ouest

Résumé

Une analyse des systèmes visant à prévenir et combattre le travail des enfants et ses conséquences sur les enfants en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Juillet 2021



International
COCOA
Initiative

Protéger les enfants et leur famille dans les communautés productrices de cacao

La fondation International Cocoa Initiative est une organisation associative à but non lucratif qui œuvre pour améliorer la vie des enfants et des adultes des communautés productrices de cacao. Notre expertise nous permet d'exercer une influence reconnue dans notre domaine : nous menons des recherches et diffusons nos résultats, nous offrons des conseils aux gouvernements et aux entreprises pour orienter leurs politiques et leurs pratiques, et nous travaillons sur le terrain, dans les communautés productrices de cacao d'Afrique de l'Ouest. Nous nous engageons à mettre à l'échelle les pratiques efficaces permettant d'éliminer le travail des enfants et le travail forcé et de protéger les droits des enfants et des adultes dans le monde entier.

www.cocoainitiative.org | info@cocoainitiative.org

ICI Secretariat in Switzerland
Chemin de Balaxert 9
1219 Châtelaine, Switzerland
+41 22 341 47 25

ICI National Office in Côte d'Ivoire
Il Plateaux, 7ème Tranche, Lot 3244,
Ilot 264, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
+225 27 22 52 70 97

ICI National Office in Ghana
N° 16, Danie Ashie Street,
East Legon, Accra, Ghana
+233 302 998 870

Table des matières

Résumé	4
Qu'est-ce qu'un système de suivi et de remédiation du travail des enfants?	5
Objectifs, champ d'application et structure de l'étude	7
Sources des données et aperçu de la méthodologie	8
Recommandations principales	8
<hr/>	
Observations et recommandations	10

La présente étude a été réalisée par la fondation ICI à la demande de ses membres, dans le cadre de son processus d'apprentissage collectif. S'appuyant sur la première phase, publiée en 2017, cette étude offre une analyse approfondie de données tirées de plus de 200 000 enfants couverts par les Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) en Afrique de l'Ouest. L'étude comprend les informations partagées par six différents acteurs mettant en application ces systèmes, y compris la fondation ICI, et vise à répondre aux questions suivantes:

- dans quelle mesure la conception et la mise en place de ces systèmes affecte-t-elle leur capacité à identifier les enfants astreints au travail des enfants ?
- dans quelle mesure ces systèmes sont-ils efficaces pour protéger les enfants du travail dangereux?

Nous remercions toutes les parties prenantes qui ont partagé leurs données pour cette analyse, ainsi que le groupe de travail technique, composé de représentants de l'industrie et d'organisations internationales à but non lucratif, qui ont guidé du début à la fin la réalisation de cette étude. Nous tenons également à remercier notre réviseur, Andrew Dillon, qui nous a fait part de ses opinions et de ses commentaires précieux sur l'analyse.

L'auteur de cette étude est Anna Brüderle, avec la contribution de Laurent Foubert et Megan Passey.

Résumé



La présente étude propose une analyse approfondie des données issues des systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) déployés dans les régions productrices de cacao d'Afrique de l'Ouest. Elle vise à répondre à deux questions : dans quelle mesure la conception et la mise en place de ces systèmes affecte-t-elle leur capacité à identifier les enfants astreints au travail des enfants? Et dans quelle mesure ces systèmes sont-ils efficaces pour protéger les enfants du travail dangereux?

Qu'est-ce qu'un système de suivi et de remédiation du travail des enfants?

Les systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) sont un moyen de cibler l'assistance en matière de prévention, d'atténuation et de remédiation destinée aux enfants impliqués ou à risque de travail des enfants, ainsi qu'à leur famille et leur communauté.

Le concept initial d'observation et de suivi du travail des enfants a été développé dans les années 1990 par l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre de son Programme international pour l'abolition du travail des enfants. Son objectif était le suivant:

“L'objectif immédiat de l'observation et du suivi du travail des enfants consiste à identifier les filles et les garçons soumis au travail des enfants et à les y soustraire. Il s'agit d'un processus actif qui comporte des observations directes régulières et continues visant à identifier les travailleurs enfants et à déterminer les dangers auxquels ils sont exposés. Il comporte également l'orientation des enfants vers des services, la vérification de leur retrait et leur suivi ultérieur destiné à leur assurer le bénéfice de solutions de substitution satisfaisantes.”¹

Inspiré des Principes directeurs pour l'élaboration de processus d'observation et de suivi du travail des enfants de l'OIT publiés en 2005, les systèmes d'observation du travail des enfants ont depuis été développés et déployés par de nombreux acteurs différents, y compris les gouvernements, la société civile et les entreprises, dans de nombreux contextes géographiques et chaînes d'approvisionnement différents.

Dans le secteur cacaoyer en Afrique de l'Ouest, où le travail des enfants constitue un problème de droits humains persistant, de plus en plus de SSRTE sont déployés, soutenus ou requis par de multiples parties prenantes, notamment les gouvernements, les organismes de certification, les entreprises et les organisations associatives. De plus, plusieurs parties prenantes se sont récemment engagées à mettre à l'échelle de façon significative les SSRTE dans toute la chaîne d'approvisionnement du cacao.²

Un facteur contribuant à l'adoption croissante des SSRTE est leur usage comme outil de diligence raisonnable. Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains de l'ONU ont imposé la responsabilité aux entreprises de mettre en place une « procédure de diligence raisonnable en matière de droits humains pour identifier leurs incidences sur les droits humains, prévenir ces incidences et en atténuer les effets, et rendre compte de la manière dont elles y remédient » et de proposer des « procédures permettant de remédier à toutes les incidences négatives sur les droits humains qu'elles peuvent avoir ou auxquelles elles contribuent ». Un grand nombre de législations adoptées ou en cours d'élaboration dans différents pays rendent obligatoire la diligence raisonnable en matière de droits humains pour les entreprises qui exploitent des chaînes d'approvisionnement mondiales. Dans les contextes où le recours au travail des enfants pour la production de matières premières agricoles est reconnu comme un risque important lié au respect des droits humains, par exemple dans le secteur du cacao, un nombre croissant d'entreprises utilisent des systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) pour assurer leur devoir de diligence.

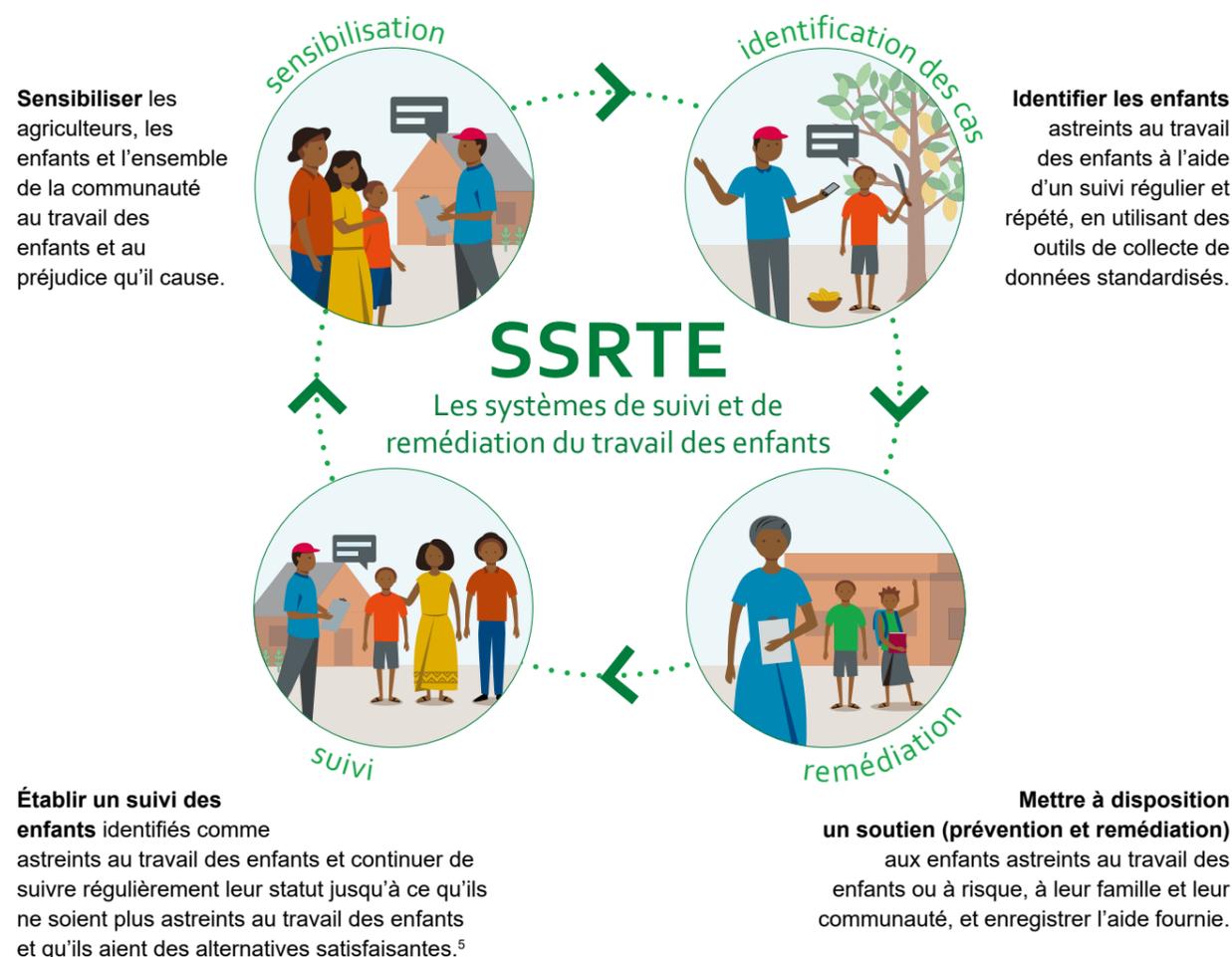
1 OIT (2005) [Principes directeurs pour l'élaboration de processus d'observation et de suivi du travail des enfants](#), p.76.

2 Voir par exemple la [Stratégie ICI 2021-26](#); la [Stratégie de WCF: Pathway to Sustainable Cocoa](#) (2020). Plus récemment, afin de marquer l'Année internationale pour l'élimination du travail des enfants 2021, la fondation ICI et ses membres se sont engagés à mettre à l'échelle les systèmes qui préviennent et combattent le travail des enfants de manière à couvrir 540 000 ménages producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana d'ici la fin de l'année 2021 (<https://cocoainitiative.org/fr/news-media-post/la-fondation-ici-et-ses-membres-sengagent-a-renforcer-les-systemes-de-protection-des-enfants-en-2021/>).

3: [Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU](#), 2011: 18.

Le but général est d'identifier les manières d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de ces systèmes, afin d'orienter les efforts actuels visant à les mettre à l'échelle.

Pour les besoins de cette analyse, nous utilisons une définition opérationnelle d'un SSRTE (élaborée dans une étude comparative⁴ précédemment réalisée par l'ICI), qui impose les activités de base suivantes:



Si possible, toutes les activités de base dans le cadre d'un SSRTE devraient être déployées en parallèle avec des structures existantes déjà implantées combattant le travail des enfants (en particulier les systèmes gouvernementaux) et devraient viser à renforcer les capacités des acteurs et des systèmes de protection locaux. Les résultats devraient être vérifiés par des tiers indépendants.

⁴ ICI (2021) *Étude comparative : Présentation et définition des systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants.*

⁵ OIT (2005) *Observation et suivi du travail des enfants.*



Objectifs, champ d'application et structure de l'étude

Dans la présente étude, nous examinons plusieurs SSRTE actuellement implantés dans le secteur cacaoyer en Afrique de l'Ouest. **Le but général est d'identifier les manières d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de ces systèmes, afin d'orienter les efforts actuels visant à les mettre à l'échelle.** S'appuyant sur l'*Étude sur l'efficacité des systèmes de suivi du travail des enfants dans le secteur des petits exploitants agricoles d'Afrique subsaharienne*, cette seconde phase nous a permis de rentrer davantage dans les détails, en nous basant sur les données issues des SSRTE implantés par un large panel d'acteurs (gouvernement, secteur privé et société civile). Au total, nous avons analysé les données issues de 12 projets de SSRTE dans le but de comprendre comment les différences dans leur conception, leur mise en place, leur déroulement et leur gestion affectent leur fonctionnement. Nous utilisons ces renseignements non pas pour recommander une seule approche ou pour proposer un « modèle miracle » de SSRTE, mais plutôt pour mettre en lumière la diversité des approches utilisées par les parties prenantes et pour comparer, dans la mesure du possible, leur efficacité en fonction de différents critères.

Globalement, cette étude vise à répondre à deux questions principales:

- 1 Dans quelle mesure la conception de composantes spécifiques affecte-t-elle la capacité d'un système à identifier les enfants astreints au travail des enfants?**
- 2 Dans quelle mesure différents types de soutien proposés par ces systèmes sont-ils efficaces pour protéger les enfants des tâches dangereuses et pour améliorer l'accès des enfants à l'éducation?**

Dans la présente publication, nous nous concentrons principalement sur les éléments pouvant être analysés sur la base de données quantitatives fournies par les acteurs déployant des SSRTE. Les questions n'ayant pas reçu de réponse adéquate dans ce rapport – par exemple les questions de durabilité et de propriété – seront traitées dans des études complémentaires, qui se baseront sur de nouvelles données quantitatives une fois qu'elles seront disponibles, ou qui adopteront une approche d'évaluation plus qualitative.

L'analyse est structurée en deux parties : la partie A analyse l'efficacité des différents SSRTE dans l'identification des cas de travail des enfants, sur la base des données disponibles issues des visites d'observation. La partie B analyse l'efficacité des SSRTE dans l'amélioration de la situation des enfants, au niveau de leur exposition aux tâches dangereuses et de leur fréquentation scolaire, sur la base des données disponibles issues des visites de suivi aux enfants après qu'ils ont bénéficié d'une aide. L'annexe A offre un **aperçu détaillé des différents systèmes actuellement déployés dans le secteur cacaoyer**. Les autres annexes fournissent des détails complémentaires sur les données et les méthodes employées, ainsi que des résultats analytiques supplémentaires.

⁶ ICI (2017) *Étude sur l'efficacité des systèmes de suivi du travail des enfants dans le secteur des petits exploitants agricoles d'Afrique subsaharienne.*

Sources des données et aperçu de la méthodologie

En amont de cette étude, la fondation ICI a sollicité deux types de données auprès des acteurs déployant des SSRTE dans le secteur:

- 1 Des informations clés sur la mise en place du système**, notamment la structure institutionnelle, les partenaires de mise en œuvre, la couverture des agriculteurs, les détails de la récolte de données et la mise à disposition de soutien aux agriculteurs et à leurs enfants.⁷
- 2 Une sélection de données anonymes issues des visites d'observation** réalisées dans le cadre d'un SSRTE au niveau de l'enfant (y compris des informations démographiques de base, si l'enfant a été identifié comme astreint au travail des enfants et s'il a bénéficié d'une aide).

Au total, les données de six parties prenantes ont été prises en compte dans cette étude, avec certaines variations dans le niveau de détails fournis.

Les données issues de visites d'observation sont disponibles pour 12 projets de SSRTE, parmi lesquels 7 sont mis en œuvre par l'ICI, 2 sont mis en œuvre avec l'aide de l'ICI, et 3 sont mis en œuvre indépendamment de l'ICI, en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ces données d'observation compilées centrées sur l'enfant nous ont permis d'examiner des questions en lien avec l'identification des cas de travail des enfants. Pour les projets mis en œuvre par l'ICI, des informations plus détaillées sont disponibles, ce qui nous permet d'examiner des questions additionnelles spécifiques en lien avec l'endroit et le moment où les visites ont lieu et les caractéristiques des agents d'observation.

Les données sur les visites de suivi rendues aux enfants ayant été identifiés comme astreints au travail des enfants (disponibles uniquement pour les projets de SSRTE à un stade avancé de déploiement) sont utilisées pour examiner des questions en lien avec la capacité d'un système à améliorer la situation des enfants sur la durée.

Les données issues de visites d'observation sont disponibles pour 12 projets de SSRTE en Côte d'Ivoire et au Ghana, parmi lesquels 7 sont mis en œuvre par l'ICI, 2 sont mis en œuvre avec l'aide de l'ICI, et 3 sont mis en œuvre indépendamment de l'ICI.

⁷ Des informations sur le coût du système ont également été fournies par certains acteurs. Les informations sur le coût se réfèrent cependant à différents éléments du système; elles n'ont donc pas pu être analysées dans une étude comparative. Dès que des informations plus constantes et complètes sur les coûts des systèmes seront partagées et compilées, celles-ci feront l'objet d'une étude successive.

Recommandations principales

Cette étude identifie un certain nombre d'éléments principaux pouvant améliorer l'efficacité des SSRTE, notamment:

1. Programmer et adapter les campagnes de sensibilisation pour qu'elles prennent en compte la nature saisonnière de certaines tâches dangereuses; le sentiment de pertinence des participants est ainsi accru et leur lassitude face à la sensibilisation est évitée, améliorant ainsi leur efficacité.
2. Associer les visites aux ménages et celles aux exploitations pour accroître la probabilité d'identifier tous les cas de travail des enfants et de les traiter.
3. Dans le cas de recrutement d'agents locaux, s'efforcer de recruter et de retenir davantage de femmes observatrices; les inciter à rester en poste après avoir acquis de l'expérience; et imposer un niveau d'éducation minimum (école secondaire si des candidats sont disponibles).
4. Accorder une attention et des efforts de remédiation supplémentaires aux enfants déscolarisés, aux enfants ne vivant pas avec leurs parents biologiques (c.-à-d. des enfants vivant avec des proches ou adoptés), aux garçons, aux enfants plus âgés et aux aînés, puisque les données suggèrent que ce sont les profils les plus difficiles à soustraire aux tâches dangereuses.
5. Vérifier sur plus d'une visite de suivi que l'enfant ne réalise plus de tâches dangereuses après avoir bénéficié d'une solution de remédiation. Nous recommandons de surveiller les progrès des enfants au moins tant qu'ils n'ont plus rapporté réaliser des tâches dangereuses lors de deux visites de suivi consécutives espacées d'au moins 3 mois.



Observations et recommandations



Sensibiliser les agriculteurs, les enfants et l'ensemble de la communauté au travail des enfants et au préjudice qu'il cause

Ce que les données nous apprennent

Nous analysons les types de tâches que les enfants déclarent effectuer durant l'année. **Les données montrent que différents types de tâches dangereuses suivent des schémas saisonniers différents.**

Ce que nous recommandons

Les campagnes de sensibilisation sur des dangers spécifiques pourraient être planifiées selon les pics de saison des tâches dangereuses, notamment:

- la diffusion de produits agrochimiques
- le défrichage des terres
- l'usage d'outils tranchants pendant les périodes de récolte, défrichage et désherbage.

Modifier et ajuster le contenu des sessions de sensibilisation en fonction des saisons pourrait permettre d'augmenter le sentiment de pertinence des participants et éviter leur lassitude, rendant ainsi la sensibilisation plus efficace.



Identifier les enfants astreints au travail des enfants à l'aide d'un suivi régulier et répété

Ce que les données nous apprennent

Nous comparons les taux d'identification du travail des enfants issus de divers projets de SSRTE avec les taux de prévalence du travail des enfants mesurés par les enquêtes. Bien que certains systèmes soient suffisamment efficaces pour identifier une proportion significative de travailleurs enfants, il existe encore une marge d'amélioration. **La plupart des SSRTE ne recensent probablement pas tous les cas parmi les ménages observés.**

Nous constatons des différences importantes entre les projets de SSRTE au niveau du nombre d'heures que les enfants annoncent travailler par semaine. Ces variations reflètent probablement des différences dans les outils de collecte de données, dans les techniques d'entretien et dans la formation des recenseurs.

Ce que nous recommandons

Les acteurs déployant des SSRTE devraient faire des efforts continus pour réviser et améliorer les protocoles des visites d'observation, les outils de collecte de données, la communication sur les objectifs des SSRTE, et la formation et le soutien aux agents d'observation. Ainsi, la sous-identification sera maintenue à un niveau minimum.

Il est difficile d'obtenir des estimations suffisamment bonnes du nombre d'heures travaillées pour des activités spécifiques. Aussi, les acteurs déployant des SSRTE devraient:

- s'assurer que les outils de collecte de données, les techniques d'entretien et les formations des recenseurs suivent les meilleures pratiques en matière de techniques de sondage avec les enfants (par exemple <https://childethics.com/ethical-guidance/>);
- utiliser des périodes de référence courtes (maximum une semaine) lors des questions en lien avec le temps passé sur certaines activités;
- prévoir suffisamment de temps lors de chaque entretien d'observation pour passer en revue les questions sur les tâches qu'ils réalisent, en acceptant qu'il peut être difficile pour un enfant de donner des estimations précises de fourchettes de temps;
- utiliser un module simplifié pour estimer l'intensité du travail chez les enfants de moins de 10 ans.

Ce que les données nous apprennent

Les enfants sont identifiés dans le travail des enfants dans le cacao durant toute l'année, mais les données révèlent **qu'il existe des périodes de l'année où le taux d'identification du travail des enfants est plus élevé**, en particulier durant le pic de récolte (octobre à janvier) ou durant les vacances scolaires.

Dans la plupart des SSRTE, les agents d'observation rendent visite aux agriculteurs dans leur foyer pour réaliser des entretiens sur l'implication des enfants dans le travail agricole. Dans certains SSRTE, ces visites aux foyers sont complétées par des visites aléatoires aux exploitations de cacao, afin de vérifier sur place si des enfants travaillent sur l'exploitation. Nous constatons que ces **visites aux exploitations permettent régulièrement de découvrir des enfants vivant dans le foyer, mais qui étaient absents au moment de la visite au foyer** et qui n'ont pas été mentionnés par les parents; ou des enfants qui ne vivent pas dans le foyer de l'agriculteur.

Dans n'importe quelle mise en place de SSRTE, les agents chargés de recueillir les données jouent un rôle essentiel pour concrétiser certains des buts les plus importants du système. Lorsque les visites d'observation sont réalisées par des agents d'observation locaux, **nous constatons que les agents ayant des profils spécifiques ont plus de probabilité d'identifier des cas de travail des enfants**; notamment:

- **les femmes agentes** identifient plus de cas par nombre de visites que les hommes agents;
- les agents ayant **un niveau d'éducation supérieur** identifient plus de cas par nombre de visites que ceux ayant uniquement une éducation primaire;
- plus ils ont d'**expérience**, mieux les agents identifient les cas de travail des enfants;
- les agents identifient moins de cas par nombre de visites lorsqu'ils couvrent davantage d'agriculteurs;
- les agents identifient légèrement plus de cas de travail des enfants par nombre de visites hors de leur communauté que dans leur propre communauté.

Ce que nous recommandons

Pour qu'un SSRTE enregistre une part élevée de cas de travail des enfants, le nombre de visites d'observation pourrait être intensifié durant certaines périodes de l'année, notamment:

- durant le pic de récolte, et
- durant ou juste après les vacances scolaires.

Les agents d'observation et les autres employés impliqués dans la gestion du SSRTE devraient être informés des schémas saisonniers typiques du taux d'identification du travail des enfants, de manière à ce qu'ils adaptent leurs stratégies opérationnelles et la planification des activités.

Les SSRTE devraient **associer les visites aux ménages et celles aux exploitations** pour accroître la probabilité d'identifier tous les cas de travail des enfants et de les traiter. Les visites aux exploitations constituent un niveau additionnel important d'observation, en particulier pour garantir que les enfants ne vivent pas dans le ménage de l'agriculteur (par exemple les enfants qui travaillent sur l'exploitation d'un proche ou d'un voisin) ne passent pas entre les mailles du filet.

Pour les systèmes qui recrutent des agents locaux, il est recommandé:

- d'imposer l'école secondaire comme niveau minimum d'éducation (si des candidats sont disponibles)
- de faire des efforts pour recruter et garder davantage de **femmes agentes d'observation**;
- d'**inciter les agents** à rester en poste une fois qu'ils ont acquis de l'expérience;
- d'ajuster le nombre d'agriculteurs à couvrir par agent en fonction du temps qu'ils peuvent consacrer à ce travail, afin de garantir que chaque visite aux ménages soit réalisée avec toute l'attention nécessaire;
- d'encourager les agents à rendre visite à des ménages agricoles en dehors de leur communauté (p. ex. en leur garantissant un accès à des vélos ou des motocycles, ou en prenant en charge les frais de transport)



Mise à disposition de soutien (prévention et remédiation) aux enfants astreints au travail des enfants ainsi qu'aux autres personnes à risque

Ce que les données nous apprennent

Nous nous intéressons aux facteurs contextuels en corrélation avec la probabilité qu'un enfant cesse d'effectuer des tâches dangereuses dans le cadre d'un SSRTE. Les données montrent **qu'un SSRTE est plus efficace pour soustraire certains enfants aux tâches dangereuses que d'autres**: les filles par rapport aux garçons; les enfants qui étaient scolarisés au moment où ils ont été identifiés comme astreints au travail des enfants; les enfants vivant avec au moins un parent biologique; les enfants sans frères et sœurs aînés; et les enfants vivant dans une communauté dotée d'une école primaire.

Ce que nous recommandons

Les enfants ayant des profils spécifiques sont particulièrement difficiles à soustraire aux tâches dangereuses. Il est donc nécessaire de leur accorder une attention et des efforts de remédiation supplémentaires dans le cadre des SSRTE, notamment:

- aux enfants déscolarisés, et d'autant plus lorsque la communauté n'est pas dotée d'une école primaire
- aux enfants vivant sans leurs parents biologiques (p. ex. les enfants vivant avec des proches, ou les enfants adoptés);
- aux garçons, aux enfants plus âgés et aux aînés.

Ce que les données nous apprennent

Nous nous intéressons à la manière dont différents types de remédiation fournis aux travailleurs enfants sont associés à la probabilité qu'ils cessent d'effectuer des tâches dangereuses. Tout d'abord, nous constatons que **les SSRTE peuvent réduire la participation des enfants à des tâches dangereuses** (voir la section suivante); le panel de solutions de remédiation proposé aux enfants dans le cadre de ces systèmes est donc efficace de manière générale. Lorsque l'on compare les différents types de remédiation, **les interventions visant à améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité** (par exemple les kits scolaires, les classes passerelles et la rénovation des écoles) **semblent être une stratégie de remédiation particulièrement prometteuse** dans les SSRTE de Côte d'Ivoire.

D'autres types de remédiation mis en place dans divers SSRTE comprennent les certificats de naissance, la formation professionnelle, les classes d'alphabétisation pour les parents, le soutien aux activités génératrices de revenus, la mise en place de groupes d'épargne AVEC ou de groupes de service communautaire.

Les données suggèrent également que les certificats de naissance, la rénovation des écoles, les classes passerelles, les cours de soutien et la sensibilisation pourraient être plus efficaces pour les filles que pour les garçons (dans le contexte des SSRTE mis en place par l'ICI en Côte d'Ivoire); et la rénovation des écoles pourrait être plus efficace pour les enfants plus jeunes.⁸

Nous nous intéressons à la manière dont différents types de remédiation en lien avec l'école fournis aux enfants déscolarisés astreints au travail des enfants sont associés à la probabilité que ces enfants commencent à fréquenter l'école. Les résultats suggèrent que la mise à disposition de kits scolaires et d'uniformes est une stratégie prometteuse pour augmenter la fréquentation scolaire parmi les travailleurs enfants dans le cadre des SSRTE en Côte d'Ivoire.

Différents types de remédiation donnent des résultats différents en fonction des éléments que nous observons. **Les solutions de remédiation qui semblent moins efficaces pour soustraire les enfants au travail dangereux peuvent être efficaces pour favoriser leur fréquentation scolaire et vice-versa.**

Ce que nous recommandons

D'après les résultats préliminaires sur l'efficacité des différents types de remédiation, les SSRTE devraient mettre à l'échelle les interventions visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité pour aider les enfants à sortir du travail dangereux.

Afin d'alimenter les analyses coûts-avantages de l'efficacité de différents types de remédiation des SSRTE, davantage de preuves solides sont nécessaires sur les impacts des différentes solutions de remédiation, y compris sur l'ampleur des impacts. Des recherches expérimentales et des analyses méticuleuses des données supplémentaires issues des visites de suivi aux enfants soutenus devraient être réalisées pour augmenter la base de preuves.

Selon les résultats préliminaires, les SSRTE devraient mettre à l'échelle la mise à disposition de kits scolaires et d'uniformes, ce qui peut aider à surmonter certaines barrières financières qui empêchent les enfants des ménages pauvres à fréquenter l'école et, par la même occasion, augmenter la fréquentation scolaire parmi les travailleurs enfants.

La planification des solutions de remédiation devrait également prendre en compte le fait que différents types de remédiation sont efficaces pour différents objectifs; alors que certaines solutions de remédiation ne sont pas très efficaces pour soustraire les enfants au travail dangereux, elles pourraient améliorer la situation des enfants en favorisant leur fréquentation scolaire et mener à de meilleurs résultats d'apprentissage et de développement (ce qui dépasse le cadre de la collecte de données des SSRTE pour mesurer un panel plus large de résultats).

⁸ Tous les résultats sur l'efficacité des différents types de remédiation sont purement descriptifs, car les SSRTE attribuent aux enfants des solutions de remédiation en fonction de leurs besoins et de leur profil.



Établir un suivi avec les enfants identifiés comme astreints au travail des enfants et continuer d'observer leur statut

Ce que les données nous apprennent

Parmi les enfants identifiés comme astreints au travail dangereux des enfants et suivis par un SSRTE mis en place par l'ICI en Côte d'Ivoire,

- 38% ont annoncé ne plus réaliser de tâches dangereuses lors de leur **première visite de suivi**
- 54% ont annoncé ne plus réaliser de tâches dangereuses **lors d'une visite parmi une série de visites de suivi**
- 29% ont annoncé ne plus réaliser de tâches dangereuses lors de **deux visites de suivi consécutives**.

Ce que nous recommandons

Des indicateurs standards et définis avec précision devraient être utilisés pour rendre compte de l'efficacité d'un SSRTE à diminuer l'exposition des enfants au travail dangereux.

Ce que les données nous apprennent

Les SSRTE peuvent aider non seulement à identifier un enfant astreint ou non au travail des enfants, mais aussi à observer l'ampleur de son exposition aux dangers. Dans le cadre des SSRTE mis en place par l'ICI en Côte d'Ivoire, **les enfants qui continuent d'effectuer des tâches dangereuses sont exposés à moins de types différents de dangers lorsqu'ils sont suivis** (en moyenne, les travailleurs enfants annoncent être exposés à 2 dangers différents ; **23%** des visites de suivi ont enregistré **moins** de dangers ; **19%** des visites ont enregistré **plus** de dangers comparé à la visite précédente); mais en moyenne, aucune diminution n'a été constatée dans la fréquence et la durée du travail (un travailleur enfant âgé de plus de 10 ans travaille en moyenne 3,2 heures réparties sur 3 jours par semaine dans les SSRTE déployés par l'ICI).

Les séquences de visites individuelles aux enfants fournissent des données précieuses pour aider à comprendre la dynamique du travail des enfants dans le contexte des SSRTE dans la production de cacao. Les données montrent que les enfants qui semblent être sortis du travail des enfants **lors d'une visite peuvent être à nouveau astreints au travail des enfants lorsqu'ils sont rencontrés quelques mois plus tard**: parmi tous les travailleurs enfants qui n'effectuaient plus de tâches dangereuses lors d'une visite de suivi, 24% d'entre eux ont déclaré réaliser à nouveau des tâches dangereuses lors d'une visite successive.

En plus de combattre le travail des enfants, un SSRTE vise à améliorer l'accès des enfants à plusieurs droits fondamentaux, notamment l'accès à une éducation de qualité. Dans les SSRTE déployés par l'ICI en Côte d'Ivoire, **environ un enfant travailleur déscolarisé sur quatre est retourné à l'école dans le cadre du système**. Ceci prouve que les SSRTE sont efficaces pour renvoyer les enfants à l'école et pour réduire la participation des enfants au travail des enfants.

Ce que nous recommandons

Les SSRTE devraient également observer la manière dont la gravité du travail des enfants évolue chez les enfants qui continuent de travailler. Ceci peut être mesuré en termes de types différents de dangers auxquels ils sont exposés ou de nombre d'heures travaillées. La gravité doit être surveillée afin de tenir compte de l'amélioration ou de l'aggravation de la situation et d'y répondre.

Les SSRTE devraient vérifier sur plus d'une visite de suivi que l'enfant ne réalise plus de tâches dangereuses après avoir bénéficié d'une solution de remédiation.

Nous recommandons de continuer le suivi des enfants au moins jusqu'à ce qu'ils ne rapportent plus d'implication dans un travail dangereux lors de *deux visites de suivi* consécutives espacées d'au moins 3 mois (puisque les données suggèrent qu'au-delà, le risque qu'un enfant retombe dans du travail dangereux des enfants est réduit de 16 pour cent).

Les enfants déscolarisés et astreints au travail des enfants sont particulièrement vulnérables et devraient être soutenus en priorité par le SSRTE.

Les SSRTE devraient inclure l'accès facilité à une éducation de qualité aux objectifs et aux indicateurs sur lesquels ils rendent des comptes. Ils devraient également développer des stratégies pour améliorer davantage l'efficacité de leur soutien en matière d'éducation.



International
COCOA
Initiative

www.cocoainitiative.org | info@cocoainitiative.org

ICI Secretariat in Switzerland
Chemin de Balexert 9
1219 Châtelaine | Switzerland
+41 22 341 47 25

ICI National Office in Côte d'Ivoire
Il Plateaux, 7ème Tranche, Lot 3244, Ilot 264
Abidjan-Cocody | Côte d'Ivoire
+225 27 22 52 70 97

ICI National Office in Ghana
No. 16, Djanie Ashie Street
East-Legon | Accra | Ghana
+233 302 998 870